

FAT

Société par actions simplifiée

Au capital de 100 000 euros

Siège social : 2/4 rue de la Darse – Parc d'activité Val de
seine 94600 CHOISY LE ROI

RCS CRETEIL 492 535 869

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} aout 2025

L'an 2025

Le 1^{er} aout 2025 à 9 heures

Au siège social,

Les associés de la société par actions simplifiée FAT, au capital de 100 000 euros, divisé en 100 actions de 1000 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du Président.

Sont présents :

Monsieur MIHMAT Teoman, propriétaire de 50 actions de 1000 euro chacune

Monsieur DINCER Sevki, propriétaire de 50 actions de 1000 euro chacune

Total des parts des associés présents : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

TM HOLDING, inscrite au RCS de CRETEIL sous le numéro 987 783 487, représentée par son Gérant, associé unique, Monsieur MIHMAT Teoman né le 13/01/1987 à Créteil (94000) préside la séance en sa qualité de président.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour les modifications statutaires.

Puis il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence,
- Une copie de la lettre recommandée adressée à l'associé unique et les récépissés postaux,
- Le rapport du Président,

Le président déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés dans les délais

Paraphe  Paraphe 

réglementaires et que ces derniers ont eu la possibilité de poser toutes questions au président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Transfert de siège social,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Après échange de vues, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée des associés sur proposition du Président décide transférer le siège social de la SAS FAT :

L'assemblée décide de transférer le siège social la société FAT du 16 rue ampère 94290 VILLENEUVE LE ROI au 2/4 rue de la Darse – Parc d'activité Val de seine 94600 CHOISY LE ROI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir tout dépôt toutes formalités et publicités légales inhérentes aux décisions adoptées.

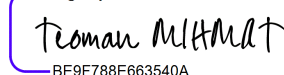
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance Monsieur MIHMAT Teoman.

Monsieur MIHMAT Teoman

Signé par :



BE9F788E663540A...

Associé –

Mr Sevki DINCER

Associé –

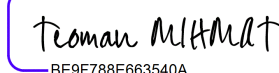
Signé par :



16C74DB352794ED...

TM HOLDING, inscrite au RCS de
CRETEIL sous le numéro 987 783 487,
représentée par son Gérant, Monsieur
MIHMAT Teoman.
Président

Signé par :



BE9F788E663540A...